



Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire

tenue au siège social de l'association 25 rue de Maguelone le 6 février 2020 à 20h30

Ordre du jour :

- 1/ approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 13/02/2019 (envoyé en février 2019 et disponible sur www.aotm.fr/ L'AOTM/activités de l'association : forme « in extenso » ou « digest »)
- 2/ rapport moral et rapport d'activités - discussion – vote
- 3/ rapport financier - vote
- 4/ projet d'activités
- 5/ budget prévisionnel
- 6/ questions diverses.

Nombre d'adhérents : 127 (dont 2 membres de droit)

Sont présents (26) ou représentés (41) un total de 67 membres.

Le quorum (64) est atteint.

1/ Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale du 13 février 2019.

Pas de remarques : le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2/ Rapport moral et rapport d'activités :

2-1 Michel Dautry présente son rapport moral : cf pièce jointe.1

2-2 Rapport d'activités, lu par Daniel Wiblé : cf pièce jointe 2

Discussion : Pas de question

Vote : rapport moral et rapport d'activités sont adoptés à l'unanimité.

3/ Rapport financier présenté par Paul Schwach : cf pièce jointe 3.

Le résultat de l'année 2019 est positif avec près de 50 000 € de dons et parrainages et 5 000 € de subvention du Crédit Agricole. Le livret A étant plafonné, le C.A a souhaité faire un placement sans risque : nous avons opté pour des parts sociales du Crédit Agricole.

Il faut s'interroger sur l'efficacité des routages qui coûtent cher. H.Matras fait remarquer que nous venons de recevoir un don de 10 000 € venant d'une personne de Grenoble.

En ce qui concerne les donateurs, un reçu fiscal a été envoyé à 256 donateurs sur un total de 271 donateurs, avec une moyenne de 181 € par donateur.

11 personnes ont donné 1 000 € ou plus, équivalant à un tiers de nos recettes, et 28 personnes ayant donné 500 € ou plus ont assuré 52% de nos recettes. 1/3 des donateurs sont de la ville de Montpellier, 1/3 dans l'Hérault hors de la ville, et 1/3 dans d'autres départements.

Paul Schwach passe ensuite aux **prévisions de 2020** : cf pièce jointe 4.

En 2020 il est prévu d'engager la tranche conditionnelle n°1 du contrat Quoirin concernant la fabrication des tuyaux de l'orgue. Trois conditions devront être évaluées par le Conseil d'Administration avant d'engager ces travaux :

-Le permis de construire.

-La disponibilité de Pascal Quoirin, qui travaille actuellement à l'orgue de la cathédrale de Lyon.

-La possibilité de faire face à un pic de dépenses en 2021 : aurons-nous une visibilité raisonnable pour engager la construction des tuyaux, la situation risque d'être difficile s'il fallait envisager de les stocker.

M. Dautry souligne que de nombreuses lettres, avec dossiers, ont été envoyées à de nombreux mécènes sans réponse ou avec trois fois une réponse négative.

Il faut trouver d'autres façons d'aborder les mécènes : que les membres de l'AOTM qui auraient des propositions en fassent part. Une personne nous informe d'un don très important fait par le chanteur Renaud pour la réfection d'un temple.

Vote : le bilan financier est adopté à l'unanimité.

Notre trésorier est applaudi pour son travail exemplaire

4/ Projet d'activités, par Hélène Mattras.

A- Recherche de financement

a) Mission de Mme Malacan : trouver 300 000€ en dons ou promesses de dons.

Actions qu'elle envisage : mécénat de proximité : « cercle de soutien de l'Orgue de Maguelone »
Recherche de « Grands Mécènes » en utilisant son carnet d'adresses pour toucher les grandes entreprises avec des propositions de contre parties. Carte postale, DVD...

b) Demandes de subventions auprès des collectivités territoriales : Département, Métropole, Mairie.

B – Communication

*Distribution de bulletins de parrainage

*Texte dans les journaux ? *Conférence de presse ? accumuler les documents

*Participation à diverses manifestations (utilisation du Roll up)

*Mise en place d'un panneau AOTM sous le micocoulier devant le temple ?

C - Travaux atelier Quoirin 2020 (le contrat prévoit 1 tranche ferme et 3 tranches conditionnelles)

*Finalisation des plans détaillés (fin de la tranche ferme) : collaboration Bacot/Quoirin

*Dépôt du permis de construire (Bacot)

*Début fabrication des tuyaux (1ere tranche conditionnelle) : dès l'obtention du permis de construire

D - Programmation événements destinés à faire connaître notre projet

* 21 mars 2020 à 20h30 : Concert dans le temple avec les élèves de l'orchestre de chambre du Conservatoire. Direction François Gilles. Collaboration AOTM / CRR.

* 25 avril à 10h, réunion régionale des membres de l'association Orgue en France dont l'AOTM fait partie : dans le temple sous la présidence de Philippe Lefebvre. Ouvert à tous.

* 7 novembre 2020 à 18h30 : conférence au temple de Philippe Lefebvre sur l'histoire de l'orgue, suivie d'un dîner aux chandelles.

* D'autres concerts (violon/clavecin, harpe/violoncelle, piano/chant...) ou manifestations sont envisagées. Lien à établir avec la commission musique de l'ACEPUMA (Gérard Bauduin) pour la mise en place d'une programmation.

E - Vie de l'association

Organisation de visites dans l'atelier Quoirin, par petits groupes de 10 personnes.

5/ Budget prévisionnel : En accord avec l'assemblée, le projet de budget 2020 a été présenté par le trésorier dans le Point 3 ci-dessus.

6/ Questions diverses : Pas de question.

La séance est levée à 22h30

Un diaporama est présenté par Vincent Faucherre sur quelques événements marquants de 2019. L'assemblée partage le « verre de l'amitié ».